

Réserve naturelle nationale
de Camargue

Société nationale de
protection de la nature



La Capelière, route C134 de Fiélouse
13200 Arles
+33 (0)4 90 97 00 97
reservedecamargue@espaces-naturels.fr
www.snpn.com

Avis du Conseil Scientifique de la Réserve naturelle nationale de Camargue réuni le 06 mai 2022 et portant sur la nécessité d'évaluer la qualité de l'eau entrant dans le système Vaccarès dans le cadre du plan de Sauvegarde du Vaccarès

Le Conseil Scientifique de la Réserve naturelle de Camargue, réuni le 06 mai 2022 en session ordinaire en présence de 10 de ses 17 membres nommés par l'arrêté préfectoral du 30 juin 2021, a pris connaissance des dernières actualités relatives au plan de sauvegarde du Vaccarès.

Le projet d'apporter de l'eau douce directement du Rhône vers le système hydrologique du Vaccarès, envisagé en deux phases, peut constituer une alternative aux problèmes d'altération des biotopes aquatiques auxquels est confrontée depuis plusieurs décennies la Réserve naturelle nationale de Camargue.

Toutefois le conseil scientifique interpelle sur la nécessité de veiller à ce que ces apports soient en accord avec les objectifs du plan de gestion de la réserve en ce qui concerne la quantité, la qualité et la saisonnalité. La période automnale est particulièrement ciblée pour éviter des niveaux trop bas comme cela a pu être observé ces dernières années.

Compte-tenu des enjeux de conservation, mais aussi socio-économiques, il apparaît primordial d'évaluer les apports de contaminants provenant du bassin versant dans les écosystèmes aquatiques de la RNN au niveau des divers émissaires, une attention particulière étant apportée à ceux nouvellement créés.

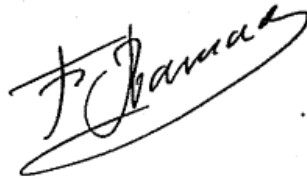
Le suivi des émissaires existant doit se poursuivre, conformément à l'avis du Conseil Scientifique de la Réserve naturelle nationale de Camargue réuni le 15 Octobre 2021 et portant sur la nécessité impérieuse de la poursuite du programme de travaux d'analyses de la qualité de l'eau. **Outre la charge solide, il s'agit essentiellement des substances polluantes émises par les activités agricoles.**

On distinguera deux types d'objectifs parmi ces travaux qui sont complémentaires et se confortent mutuellement avec celui du sauvetage du Vaccarès. Le premier tient en le suivi de la charge en polluants toxiques émis par les activités agricoles : pesticides, éléments traces xénobiotiques. Le second concerne la quantification des nutriments dans les émissaires, qui sont des agents potentiels d'eutrophisation des eaux, en complément des mesures effectuées dans la lagune dans le cadre de la DCE, afin d'évaluer les flux et de les comparer au programme sur les CMA porté par l'Agence de l'eau.

Ainsi ils participeront à la consolidation d'un réseau de veille à l'échelle de l'ensemble du delta et devront permettre sur la base de protocoles d'échantillonnages validés scientifiquement et de façon indépendante, d'analyser de façon exhaustive les opérations liées au plan de sauvegarde du Vaccarès.

Le Conseil Scientifique de la RNN Camargue s'exprimant à l'unanimité demande à ce que les nouveaux apports d'eau douce envisagés dans le cadre du plan de sauvegarde du Vaccarès soient associés systématiquement à des suivis de qualité et de quantité. Il demande également que des financements pérennes soient associés à ces suivis qui doivent être assurés sur le long terme sans interruption.

Professeur François RAMADE,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Ramade', written in a cursive style with a large flourish at the end.

Président du Conseil Scientifique de la RNN Camargue